

# COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

## PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 13.09.2022

### CERTIFICATS MEDICAUX

VACHE Patrick : certificat médical de contre- indication à l'arbitrage pour la saison 2022-2023.

NEMERY Cédric : certificat médical de contre-indication à l'arbitrage du 08.09.2022 au 30.09.2022.

MOUSSATEN Abdeslam : certificat médical de contre-indication à l'arbitrage du 09.09.2022 au 09.10.2022.

FUSEAU Philippe : certificat médical de contre-indication à l'arbitrage du 11.09.2022 au 11.10.2022.

SEGURA Romain : certificat médical de contre-indication à l'arbitrage du 12.09.2022 au 27.09.2022.

### COURRIERS ARBITRES

PITOU Willy : présent le 24 Septembre au test TAISA.

BESSET Grégory : accord pour doubler le week-end et demande d'observation au cours de la saison 2022-2023. Réponse faite.

FORGERON Kevin : accord pour doubler le week-end. Réponse faite.

NOURI François Hamid : accord pour doubler le week-end.

PORTEJOIE Christophe : changement d'adresse e-mail.

### COURRIERS CLUBS

U S CULOZ – GRAND COLOMBIER : Réponse faite.

A S HAUTECOURT- ROMANECHÉ : récusation d'arbitres. Réponse faite.

PLAINE REVERMONT FOOTBALL : Réponse faite.

A S GRIEGES PONT DE VEYLE : Réponse sera faite.

S C PORTES DE L'AIN : Réponse sera faite.

### DIVERS

LES ARBITRES DESIRANT DOUBLER LORS DE LA SAISON 2022-2023 DOIVENT IMPERATIVEMENT ARESSER UN E-MAIL AU DISTRICT ([district@ain.fff.fr](mailto:district@ain.fff.fr)).

LE RESPONSABLE DES DESIGNATIONS GERE UNIQUEMENT LES DESIGNATIONS. EN CAS DE PROBLEME PERSONNEL OU D'ORDRE GENERAL, LES ARBITRES SONT TENUS D'ENVOYER UN COURRIEL AU DISTRICT ([district@ain.fff.fr](mailto:district@ain.fff.fr)) ET / OU DE CONSULTER L'ANNUAIRE DU DISTRICT.

**ERRATUM SUITE A LA REUNION DE RENTREE DU 10.09.2022 : L'ARTICLE 65-2 DES REGLEMENTS GENERAUX DU DISTRICT STIPULE BIEN QUE LE GARDIEN DE BUT PEUT EGALEMENT RECEVOIR UN CARTON BLANC**

Le Président,  
Romain JARJAVAL

Le Secrétaire,  
Pierre HERMANN

## RENTREE DES ARBITRES 24 SEPTEMBRE 2022

**POUR LES ARBITRES RATRAPAGES D1, D2, D3 et AA**

**POUR LES ARBITRES Féminines, D4, Séniors Stagiaires, Jeunes arbitres, Jeunes Stagiaires**

### JOURNÉE DE RENTRÉE DES ARBITRES DE FOOTBALL DU DISTRICT DE L'AIN – SAISON 2022 / 2023

## CONVOCATION

Par la présente vous êtes convoqué,  
le samedi 24 septembre 2022 au stade de REPLONGES (Stade Madeleine - Route de Pont de  
Veyle – 01750 REPLONGES) à 8h20 dernier délai pour l'accueil.

---

Déroulé de la journée :

**Tous les arbitres doivent se mettre en tenue de sport avant le début de la journée, être prêt à 8h30.**

La journée se terminera à 12h45 au plus tard.

La participation à l'ensemble de la journée (8h20-12h45 est obligatoire)

Veillez venir avec des affaires de sport, et de prises de notes. (DONT 1 stylo)

---

## DOSSIER RENOUVELLEMENT DE LICENCE

On vous rappelle, que le dossier de renouvellement de licence doit être effectué par le renvoi du dossier médical avec présences des différents tests/examens complémentaires demandés, en plus des documents administratifs directement au District de l'Ain de Football (documents présents sur le site du District de l'Ain dans l'onglet « Arbitrage » et « Documents »).

Uniquement la demande de licence est à effectuer auprès de votre club d'appartenance.

## FORMATION INITIALE ARBITRE

La première formation initiale pour devenir arbitre officiel organisée par le District de l'Ain, sera organisée sur les dates suivantes (présence obligatoire sur les 3 jours) :

- Samedi 29 Octobre sur la journée
- Dimanche 30 Octobre sur la journée
- Mardi 1er Novembre sur la journée (examens théorique et pratique)

Les inscriptions sont à effectuer sur le lien suivant afin de compléter le dossier de candidature.

<https://laurafoot.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initiales-arbitres/>

**Tu es passionné de football ? Tu es sportif ? Tu veux devenir un directeur du jeu ? Inscris-toi dès maintenant**

## FORMATION ARBITRE SEMI-OFFICIEL

Comme chaque saison, la Commission Départementale en Arbitrage organisera des formations arbitres semi-officielles d'une durée de 1h45 maximum.

Nous rappelons que pour participer à celles-ci, il faudra que chaque personne présente **soit majeure, licenciée à la Fédération Française de Football sur la saison 2022/2023 et avoir une aptitude médicale directement renseignée sur sa demande de licence. Une photo d'identité est aussi requise afin d'effectuer la carte de semi-officielle**

- FEILLENS = Samedi 17 Septembre à 10h00
- MARBOZ = Mercredi 21 Septembre à 18h30
- BELLEY = Lundi 26 Septembre à 18h30
- MIRIBEL (LE MAS RILLIER) = Mercredi 05 Octobre 2022 à 18h30

Par conséquent, nous invitons à ce que l'ensemble des dirigeants souhaitant passer cette formation de bien se **présenter chez le médecin lors du renouvellement de leur licence afin de pouvoir participer à celle-ci.**